

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6	6280 LOVERVAL	
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RN3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation			
Ancien Code	PERN3B01EVAPP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline SOLEME (solemec@helha.be) Maryline FAYT (faytm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be) Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) HELHa Loverval Isabelle HENRY (henryi@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à accompagner les futurs enseignants dans le développement de compétences professionnelles essentielles liées à l'évaluation et à la régulation des apprentissages. À travers une approche réflexive et pratique, il s'agit de valoriser leur rôle d'acteurs responsables dans la construction de dispositifs pédagogiques pertinents, tout en les sensibilisant aux enjeux actuels de l'école. L'accent est mis sur la capacité à concevoir, analyser et ajuster des démarches d'évaluation favorisant la réussite de tous les élèves, dans une perspective d'équité et de qualité éducative.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec

les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Acquis d'apprentissage visés

- Distinguer les notions et concepts clés de l'évaluation
- Concevoir des dispositifs d'évaluation formative et positive au service des apprentissages de chaque élève, les mettre en œuvre et réguler ses pratiques
- Analyser et interpréter des résultats et en dégager des pistes d'actions concrètes
 - D'une part, par rapport à la pratique en classe
 - D'autre part, par rapport à la lecture et à l'analyse des indicateurs de l'enseignement
- Identifier les enjeux liés à l'évaluation (entre autres le pilotage par les résultats)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN3B01EVAPPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN3B01EVAPPA Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et			
Ancien Code	6_PERN3B01EVAPPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BESB3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline SOLEME (solemec@helha.be) Maryline FAYT (faytm@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à accompagner les futurs enseignants dans la compréhension et la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation pertinents, cohérents et alignés avec les apprentissages. L'évaluation sera abordée à la fois comme outil de régulation et comme levier d'apprentissage, en lien avec le Pacte pour un enseignement d'excellence, les stages, ainsi que la préparation au mémoire. L'accent est mis sur la mise en pratique, l'analyse critique et la construction progressive de compétences professionnelles liées à l'évaluation, y compris la maîtrise de la langue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Analyser des dispositifs d'évaluation existants
- Construire un dispositif d'évaluation cohérent et aligné avec les objectifs pédagogiques
- Présenter un dispositif d'évaluation testé en stage, avec une réflexion critique
- Rédiger des consignes claires et pertinentes
- Mettre en œuvre des pratiques de feedback constructif

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les enjeux de l'évaluation
- Les croyances et les représentations autour de l'évaluation
- L'alignement pédagogique et les objectifs SMART
- La régulation et l'autorégulation : métacognition, feedback, statut de l'erreur
- L'analyse de dispositifs

Démarches d'apprentissage

- Intervention de personnes ressource
- Lectures préparatoires et questionnaires en ligne
- Cours interactifs
- Ateliers pratiques
- Travaux collaboratifs
- Travail en autonomie
- Feedbacks par les pairs et accompagnement des enseignantes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Lectures guidées
- Feedback régulier
- Travaux ponctuels valorisés
- Accompagnement individualisé

Sources et références

Cf. bibliographie sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence est obligatoire lors des interventions des personnes ressource.

Afin de présenter l'examen final, l'étudiant doit concevoir un dispositif d'évaluation.

Si pour une raison particulière, ce dispositif n'a pas pu être exploité lors du stage B3Q1, l'étudiant devra en élaborer un.

Lors de l'examen oral, l'étudiant devra présenter le dispositif imaginé sur un support reprenant les documents conçus (exploités ou non en stage).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).